

INFOS PRATIQUES

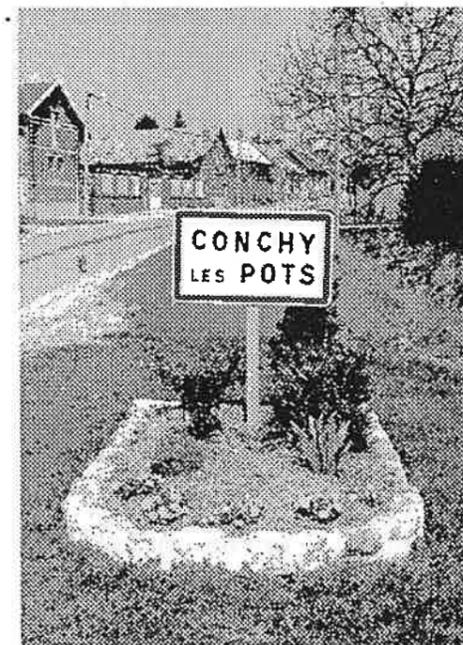
PERMANENCES DE LA MAIRIE	Mardi de 14h à 18 h	03.44.85.01.24
	Jeudi de 14h à 18h	Fax 03.44.85.29.84
	Samedi de 10h à 12h	
GENDARMERIE	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.50.50
MEDECINS		
LESTIENNE	CONCHY LES POTS	03.44.85.01.11
GATEAU	CONCHY LES POTS	03.44.85.01.11
TRIPLET	ROLLOT	03.22.78.28.54
DELEHAYE	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.65.20
DE BODMAN	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.51.02
PHARMACIENS		
RIDOUX	CONCHY LES POTS	03.44.85.07.82
BALCONE	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.61.55
CENTRE DE SECOURS DE POMPIERS (cas graves)		18
CENTRE DE 1ERE INTERVENTION	CONCHY LES POTS	
FOYART Joël	CONCHY LES POTS	03.44.85.07.04
TASSART Joël	CONCHY LES POTS	03.44.85.07.27
SOINS A DOMICILE AUX PERSONNES	CENTRE SOCIAL DE RESSONS SUR MATZ	03.44.42.55.79
TAXI CAUDRELIER	CONCHY LES POTS	03.44.85.08.04
AMBULANCES RESSONTOISES	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.52.21
AMBULANCES TROUILLET	MONTDIDIER	03.22.37.07.56
CENTRE ANTI-POISON		01.42.05.63.29
HOPITAL GENERAL	COMPIEGNE	03.44.20.99.20
POLYCLINIQUE SAINT COME	COMPIEGNE	03.44.92.43.43
CENTRE HOSPITALIER	MONTDIDIER	03.22.78.70.00
ECOLE M. FLAMAND/Mme MARCQ	CONCHY LES POTS	03.44.85.08.69
COLLEGE DE LA VALLEE DU MATZ	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.50.63
SPA	COMPIEGNE	03.44.20.21.20
SICAE (Electricité)	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.75.00
SAUR (Eau)	CREPY	03.44.59.12.73
Direction Départementale de l'Equipement	LASSIGNY	03.44.43.80.00
PERCEPTION	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.50.59
CENTRE SOCIAL RURAL (portage repas)	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.55.79
POSTE	CONCHY LES POTS	03.44.85.01.28
SNCF (renseignements)		08.36.35.35.35
PRESBYTERE (Abbé BIJL)	RESSONS SUR MATZ	03.44.42.50.81
AIDE MENAGERE (Mme BOUILLON)	COMPIEGNE	03.44.40.25.83

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES : TOUS LES MERCREDIS
RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS : LE 4EME MERCREDI DU MOIS

BIBLIOTHEQUE : OUVERTURE LES MERCREDIS DE 14H A 16H
ET LE SAMEDI DE 15H A 17H

n ° 27

Mai 1999



LA CONCHUYLIEN

Bulletin Municipal Officiel

Sommaire

Le Mot du Maire	Page 1
Recensement	Pages 2 et 3
Budget primitif	Pages 4 et 5
Budget Communauté de Communes	Page 6
Distribution d'eau potable	Pages 6 et 7
Secours incendie	Page 7
Des arbres à cailloux	Page 8
Environnement	Page 8
Rentrée scolaire 1999-2000 ...	Page 9
Horaires de la Poste	Page 9
"Une flamme ... ça s'éteint" ..	Page 10
Des nouvelles du C.P.I.	Page 11
Comité des Fêtes	Page 11
Concours Photos	Page 12
Calendrier des messes	Page 12
Programme des animations ...	Page 13
Sur deux notes	Pages 14 et 15
Etat civil	Page 15
Infos pratiques	Page 16
Page communication	Page 17

Encart Réservation
Fête de la Saint Jean

Le Mot du Maire

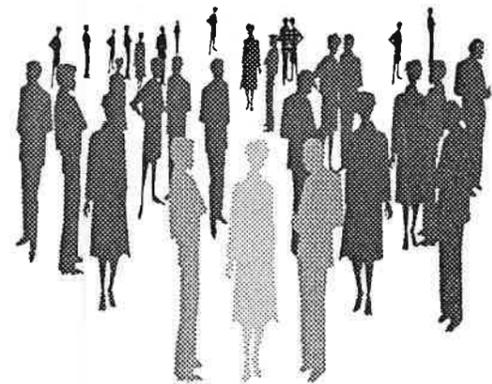
Le recensement est terminé. Merci à tous de l'accueil que vous avez bien voulu réserver à notre jeune recenseuse et également d'avoir accepté de consacrer un peu de votre temps à répondre aux questionnaires de l'INSEE.

Les résultats font apparaître un accroissement de la population de notre Commune qui passe de 462 habitants en 1990 à 521 en Mars 1999, soit 59 personnes de plus, dont de nombreux enfants.

Cette augmentation de la population qui se ressent aussi dans les communes voisines va avoir des répercussions importantes puisque le regroupement scolaire va devoir ouvrir une classe supplémentaire en septembre prochain.

Surtout, n'oubliez pas d'inscrire vos enfants pour la rentrée, avant le 22 mai prochain au plus tard.

Serge HENNON



LE RECENSEMENT : CELA SERT A QUOI ?

Le 33^{ème} recensement de la population française a eu lieu au mois de Mars dernier ; le précédent datait de 1990.

La diffusion des résultats débutera en Juin 1999 pour se finir en 2001.

- Juin à Septembre 1999 : premières estimations.
- Décembre 1999 : population légale de chaque commune.
- An 2000 : analyse de la population active et des logements.
- An 2001 : résultats complets et définitifs.

Les résultats du recensement serviront à définir ce qu'on appelle "la population légale", autrement dit le nombre officiel d'habitants à tous les échelons territoriaux.

Une population légale qui sert à déterminer les conditions d'application de plus de 200 textes législatifs ou réglementaires.

- ⇒ Versement des subventions de l'Etat, aux communes et aux départements,
- ⇒ Nombre de membres d'un Conseil Municipal : CONCHY LES POTS, en passant la barre des 500 habitants, devrait voir son Conseil Municipal passer de 11 membres à 15 membres.
- ⇒ Le mode de contrôle des comptes municipaux,
- ⇒ Le mode scrutin,
- ⇒ La détermination de certaines taxes locales,
- ⇒ La création de crèche, de collège, d'hôpitaux.

Le recensement permet d'obtenir des données approfondies sur des sujets très divers (logement, conditions de vie).

Les économistes, démographes, urbanistes, sociologues, y puisent la matière nécessaire à leurs études.

Pour répondre à ces demandes, l'INSEE a donc introduit de nouvelles questions dans ses formulaires : transport, confort de l'habitation, assainissement.

Philippe RIDOUX



Au contraire, le chant est une synthèse de l'inné propre à l'espèce et de l'expérience acquise par l'oiseau : il est composé de plusieurs plages sonores qui se succèdent sur une ligne mélodique.

Cette acquisition se fait grâce à l'apprentissage auprès des parents et au sein du groupe et par imitation d'autres chants ou bruits familiaux.

Cette acquisition au fil de la vie peut avoir des conséquences étonnantes. Certains observateurs ont noté que dans une même espèce, des oiseaux sédentaires ne comprennent pas forcément leurs cousins migrateurs !

Si l'un des lecteurs du présent bulletin se rend pour les vacances dans le midi de la France, qu'il prête bien l'oreille au chant du merle.

Qui sait ? Peut-être ce dernier chantera-t-il « avé l'assent » ?

Catherine CHAUMETTE

Bibliographie : - Les cinq sens chez les oiseaux du Dr. Philippe de WAILLY (Solar)
 - Le bonheur des oiseaux de M.L. VIDAL DE FONSECA (Robert Laffont)



ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Quentin, Christopher TONNELIER, né le 07 Juin 1998,
- Aurélien, Georges, René COULON, né le 11 Juin 1998,
- Enzo GRISOTTO, né le 06 Juillet 1998,
- Jérémi, Jean-Marie, Christophe FAYET, né le 30 Septembre 1998,
- Bryan, Paul, Joël PLATTEAU, né le 30 Septembre 1998,
- Camille, Daniel, Patrick LANVIN, né le 17 Mars 1999,
- Nicolas, André, Jacky BLONDELLE, né le 30 Mars 1999.

MARIAGES

- Monsieur Patrick PLATTEAU et Mademoiselle Marie-Christine SNOECK le 23 Mai 1998,
- Monsieur Eric DUMENIL et Mademoiselle Christelle VAILLS le 13 Juin 1998,
- Monsieur Patrick BOUTEILLER et Mademoiselle Christine VAN HYFTE le 11 Juillet 1998.

DECES

- Madame Rose, Adèle, Zoé LEVASSEUR, décédée le 28 Janvier 1998,
- Madame Léone, Léonie Thérèse MULLER, née AUXENFANS, décédée le 28 Juillet 1998.



SUR DEUX NOTES ...

Cinq heures du matin, CONCHY s'éveille !
Rappelez-vous ... C'était il y a deux mois. Un
chant d'oiseau s'est élevé tôt le matin et vous a
tiré de votre sommeil.
Vous vous êtes alors demandé si ce chant était réel ou si
vous l'aviez entendu dans votre rêve.

L'oiseau avait bredouillé deux notes, comme hésitant,
puis avait chanté sa mélodie avec sûreté. En écho, un
autre merle, car il s'agit bien sûr de ce merveilleux
chanteur, lui avait répondu en écho.

Enfin, pas tout à fait. Car en écoutant avec attention, ce chant n'était pas
absolument identique à celui de son congénère.

S'engagea alors un formidable duel vocal qui nous annonçait l'arrivée du
printemps.

C'est en effet en cette saison que nous avons la chance de pouvoir entendre
le mieux le « langage » des oiseaux. Toutes les espèces marquent, de leurs cris
et leurs chants, les différents épisodes de la vie quotidienne, et notamment à
cette époque, la délimitation du territoire et la conquête d'une femelle.

On pourrait penser que la virtuosité du ramage n'a d'égale que la
sompuosité du plumage.

Sous nos climats, en tous cas, il n'en est rien. Si le pinson à la livrée si
joliment colorée nous amuse de sa ritournelle répétitive, que dire du
crissement un tantinet agaçant du chardonneret, merveilleux petit clown
ailé !

La taille, non plus, ne fait rien à l'affaire. Qui a entendu le troglodyte
chanter sa mélodie ne peut supposer qu'un chant d'une telle assurance et
d'une telle force émane d'un si minuscule oiseau.

Si les oiseaux ne sont pas tous sur la même « patte d'égalité » pour la qualité
de leurs prestations, leur langage s'articule de manière identique autour de
chants et de cris.

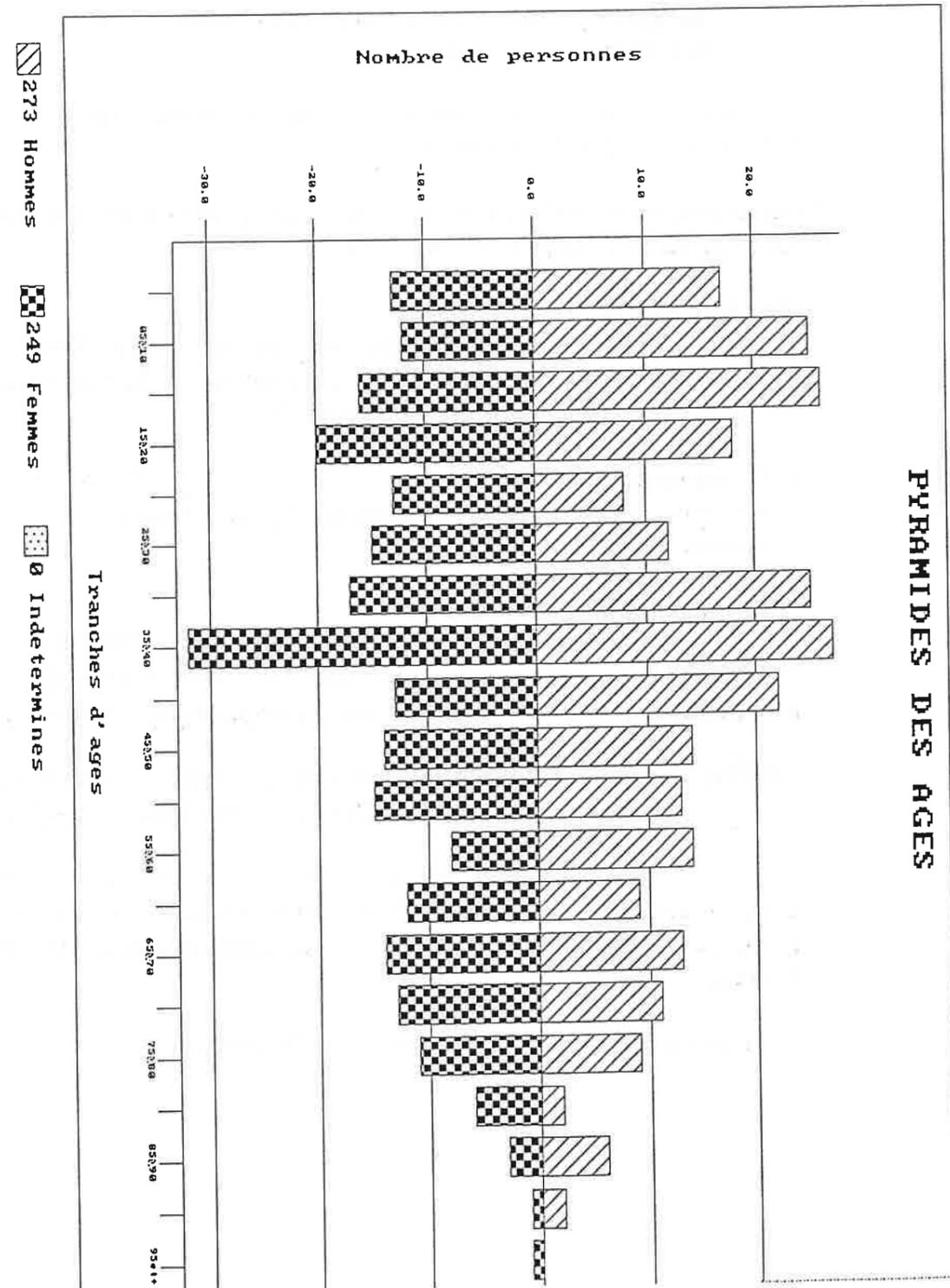
Les cris, de structure simple, font appel à l'inné : ils marquent la défense
du territoire, la menace, la détresse, l'alarme, l'appel des petits.

On peut observer que certains cris d'alarme ou de détresse sont compris par
des espèces différentes comme le merle, le bouvreuil ou le pinson.

.../...

LA PYRAMIDE DES AGES A CONCHY LES POTS

L'analyse des résultats du recensement des habitants de notre Commune fait
apparaître la pyramide des âges suivante :





BUDGET PRIMITIF 1999

Le budget primitif de la Commune a été approuvé à l'unanimité des Conseillers présents lors de la séance du Conseil Municipal du 26 mars 1999. Ce vote faisait suite à un débat d'orientation budgétaire réunissant l'ensemble des Conseillers dans une réunion de la Commission des Finances.

Le budget de fonctionnement de notre Commune est d'un montant de 1.828.343 F, soit 278.729,09 euros.

Nous commencerons l'examen du budget par la section de fonctionnement, en nous attachant sur les principaux postes.

↳ Charges à caractère général :

Poste, téléphone, énergie, entretien, etc ... : 518.800 F

Nous avons prévu la réparation du tracteur de la Commune (embrayage, démarreur, prise de force, révision générale).

↳ Charges de personnel : : 469.500 F

Nous avons tenu compte du remplacement de notre secrétaire de mairie pour congés de maternité.

↳ Autres charges de gestion courante :

Aide sociale, SIVOM, SIRP, subventions : 479.170 F

SIRP (regroupement scolaire) : on note une augmentation de la cotisation afin de régulariser des charges sociales du personnel des écoles.

SIVOM : augmentation de la cotisation de la vocation secours incendie.

On passe de 4.494 F à 14.345 F, soit une hausse de 315 %.

: diminution de la cotisation voirie ; les délégués du SIVOM ont décidé d'utiliser la trésorerie de la section voirie pour les travaux réalisés en 1999, dans l'optique d'une intégration de cette vocation dans le Pays des Sources.

↳ Virement à la section investissements : 267.000 F

.../...

C'EST LA FETE !

* **JUIN 1999**

- > Samedi 05 Juin 1999
Kermesse organisée par l'Association des Parents d'Elèves du SIRP
- > Samedi 19 Juin 1999
Soirée Barbecue et Feu de la Saint Jean sur la Place Communale
Animation musicale avec la Sono BLANCHARD

* **JUILLET 1999**

- > Mardi 13 Juillet 1999
Retraite aux Flambeaux à partir de 22 heures
- Départ : 117 rue de Flandre
Bal animé avec sono à la Salle Polyvalente à partir de 22 heures
(Entrée gratuite)
Feu d'artifice vers 23 heures
- > Mercredi 14 Juillet 1999
Cérémonie aux Monuments aux Morts à 14 heures 30
Jeux pour tous sur la Place Communale vers 15 heures
Vin d'Honneur vers 17 heures
- > Samedi 24 Juillet 1999
Attractions foraines
Bal animé avec sono à la Salle Polyvalente à partir de 22 heures
(Entrée gratuite)
- > Dimanche 25 Juillet 1999
Brocante
Attractions foraines
Concert par l'Harmonie d'ORVILLERS-SOREL à 16 heures
Bal gratuit
- > Lundi 26 Juillet 1999
Attractions foraines
Tours de manège gratuits pour les jeunes dans l'après-midi

EN PROJET ...

- * SAMEDI 07 AOUT 1999 : Journée à la mer à FORT MAHON
- * SAMEDI 04 SEPTEMBRE 1999 : Journée multi-sports (Foot – Tennis – Pétanque – VTT ...) avec restauration
- * OCTOBRE 1999
SAMEDI 23 OCTOBRE 1999 : Concours de belote (avec buvette)
Date non fixée : Soirée JEUNES
- * SAMEDI 27 NOVEMBRE 1999 : Soirée PAELLA

CONCOURS PHOTOS

Comme en 1998, le Comité des Fêtes organise, dans le cadre du regroupement communal, un concours de photos ouvert aux enfants de notre Commune, âgés de 6 à 16 ans, répartis en quatre groupessuivant les tranches d'âge (6/7 ans - 8/10 ans - 11/13 ans - 14/16 ans).

Cette année, le thème du concours qui a été choisi est "LES ANIMAUX".

Les épreuves se dérouleront le Samedi 29 mai 1999, aux horaires fixés par le Comité des Fêtes et qui seront communiqués aux participants qui se seront inscrits.

La Bibliothèque Intercommunale de BOULOGNE LA GRASSE fournira les appareils photos et le coût du tirage des photos sera pris en charge par le Comité des Fêtes.

Après délibération du jury, la meilleure photographie dans chaque catégorie d'âge sera désignée, tous les candidats étant récompensés pour leur participation.

La remise des prix et récompenses aura lieu à la Salle Polyvalente de CONCHY LES POTS le 14 juillet prochain.

La photo sélectionnée dans chaque catégorie d'âge sera mise en compétition avec la meilleure photo des enfants des communes de ROYE SUR MATZ, HAINVILLERS et BOULOGNE LA GRASSE, dont les Comités des Fêtes participent au même concours.

Le super gagnant de chaque catégorie recevra un livre offert par la Bibliothèque Intercommunale de BOULOGNE LA GRASSE, à l'occasion de la journée "Portes Ouvertes", qui se tiendra le 08 août 1999.

Catherine CHAUMETTE



CALENDRIER DES MESSES

- Le 13 Mai 1999 à RESSONS SUR MATZ à 11 heures - Ascension.
- Le 16 Mai 1999 à CUVILLY à 10 heures 30.
- Le 23 Mai 1999 à CONCHY LES POTS à 9 heures 30.
- Le 23 Mai 1999 à RESSONS SUR MATZ à 11 heures .
- Le 30 Mai 1999 à CUVILLY à 9 heures 30.
- Le 30 Mai 1999 à RESSONS SUR MATZ à 11 heures – Profession de foi
- Le 06Juin 1999 à RESSONS SUR MATZ à 11 heures – Confirmation
- Le 12 Juin 1999 à BIERMONT à 18 heures 30.
- Le 13Juin 1999 à RESSONS SUR MATZ à 11 heures – Profession de foi

LES INVESTISSEMENTS

UNE PRIORIE ABSOLUE : la mise aux normes de notre Commune dans le domaine de la défense incendie (cf article Secours incendie), pour un montant d'environ 160.000 F.

Nous avons obtenu pour ces travaux une subvention de 42 % du Conseil Général.

- ↳ Acquisition de matériel informatique pour l'école.
- ↳ Achat d'un photocopieur et d'un fax pour la Mairie ; l'ancien photocopieur est donné à l'école.
- ↳ Acquisition de 40 chaises pour la Salle des Fêtes.
- ↳ Achat d'un gyrobroyeur (sous réserve des essais concluants).
- ↳ Apport de terre sur le pourtour de "La Marlière" (terre provenant de l'enfouissement des cuves de réserve incendie et de la DDE).

Un projet fait l'unanimité des Conseillers : la réfection d'une partie des trottoirs. Une demande de subvention est en cours.

Le budget de l'eau bénéficiant d'une trésorerie relativement importante, nous réétudions le projet de remplacement de la conduite d'eau du château d'eau au quartier de La Poste.

LES RECETTES

Nous commencerons par une bonne nouvelle : le taux de quatre taxes communales n'augmentera pas en 1999.

→ TAXE D'HABITATION	7,16 %
→ FONCIER NON BATI	36,66 %
→ FONCIER BATI	13,80 %
→ TAXE PROFESSIONNELLE	6,64 %

La base d'imposition 1999 est d'un montant de 4.595.000 F, à comparer à la base de 1998 d'un montant de 4.727.830 F.

Cette baisse est liée à la diminution de la base de la taxe professionnelle.

Philippe RIDOUX





LE PAYS DES SOURCES.

Le budget de la Communauté de Communes "Le Pays des Sources a été adopté par les délégués le 13 avril 1999, après avoir été rejeté le 16 mars 1999.

La Commune de CONCHY LES POTS a voté contre ce budget.

Celui-ci entérine une augmentation de la fiscalité communautaire de 14 % et une forte diminution de la trésorerie disponible.

Nous avons émis des réserves sur les dépenses de certaines commissions utiles mais pas indispensables (identité – communication – animation – transports – aménagement du territoire – développement économique).

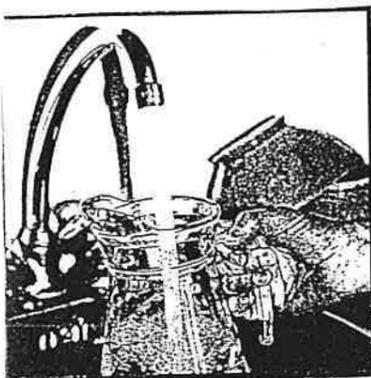
Des dépenses font double emploi avec des projets communaux (aménagement de sentiers pédestres, création de zones d'activité).

Nous avons proposé un recentrage sur les dépenses indispensables et obligatoires (collège, ordures ménagères, assainissement).

Nous avons demandé l'utilisation de la trésorerie pour amortir l'augmentation inéluctable de certaines charges (gymnase, tri sélectif, assainissement).

Ce budget entraînera dans l'avenir une forte augmentation des dépenses qu'il faudra obligatoirement compenser par une augmentation de la fiscalité.

Philippe RIDOUX



DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Vous avez pu constater courant Avril, à deux reprises, le 04 et le 17, un manque d'approvisionnement en eau potable.

Ces incidents ont été, dans les deux cas, provoqués par une panne de surpresseur.

L'alimentation en eau potable est assurée par deux surpresseurs, dont l'un est en service, le second devant prendre le relais automatiquement si le premier venait à avoir une défaillance.

Le système de basculement automatique n'a malheureusement pas fonctionné correctement, d'où ces incidents.

.../...

DES NOUVELLES DU C.P.I.

Le Corps des Sapeurs Volontaires de notre village a le plaisir d'accueillir une nouvelle recrue : Mademoiselle Anne-Gaëlle BLUGEON, âgée de 15 ans, ce qui permet de maintenir à 14 le nombre des membres de Sapeurs Volontaires.

Comme ces jeunes collègues, elle effectuera un stage de formation auprès du Centre de Secours de RESSONS SUR MATZ.

COMITE DES FETES.

Le 13 mars 1999, l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de CONCHY-LES-POTS s'est tenue, sous la présidence d'honneur de Monsieur HENNON, pour approuver les comptes de l'année 1998 et modifier la composition de son Bureau.



Monsieur Jean-François GRELIN, Trésorier, a présenté le rapport financier au titre de l'année 1998, dont les comptes ont été approuvés à l'unanimité.

Monsieur HENNON, au nom du Comité, a chaleureusement remercié pour son action, Monsieur Thierry ROISEUX, Président, présentant sa démission pour raisons personnelles.

Ont été élus à l'unanimité par les membres présents :

- Monsieur Gérard BELLEGUIC, Président,
 - Monsieur Jean GRELIN, Vice-Président,
 - Madame Christine EZZI, Trésorière adjointe,
- la composition du reste du Bureau demeurant inchangée.

La réunion fut ensuite consacrée à la préparation des manifestations prévues au cours de l'année 1999 et dont le détail vous est présenté en page 13.



UNE FLAMME !
ÇA
S'ETEINT ...

QUI ... pourrait rester indifférent lorsque la vie d'un être est en jeu, d'autant plus si celui-ci est un membre de sa famille, ou son voisin, ou son meilleur copain ?

QUI ... ne s'est jamais trouvé dans cette terrible situation ?

QUI ... n'a pas eu envie de donner sa chemise pour que cet instant s'échappe ?

Des minutes d'une telle intensité où le seul recours est de composer les numéros de l'espoir sur le combiné téléphonique.

Au bout du fil, un homme, une femme, comme vous, comme moi, est prêt à donner le meilleur de lui-même afin de faire face aux difficultés.

Bien sûr, lui, saura ce qu'il faut faire ! Il a appris les règles de la sécurité .

Votre "Ange pompier" qui vole à votre secours sait l'essentiel : "il ne faut pas attendre l'incendie ravageur, mais éteindre la première flamme provocatrice."

Couper un arbre qui risque de tomber sur la chaussée à la prochaine tempête, assurer la sécurité le jour d'une manifestation, vérifier le bon fonctionnement de tout le matériel d'incendie, sensibiliser les personnes aux problèmes de prévention ..., et, *SURTOUT ETRE LA* donner le meilleur de soi lorsque Pierre a chuté avec sa mobylette ou que Paul a brûlé les branches de ses thuyas un peu trop près de la maison et *FAIRE LE PREMIER GESTE QUI SAUVE.*

Tel est notre rôle, nous, les petits Sapeurs Pompiers de notre village.

Poursuivre cette idée nécessite une unité de personnes de courage, soucieuses de tous ces problèmes.

Le courage est le seul incendie qu'aucun sapeur ne souhaite jamais éteindre mais au contraire, il aimerait tant l'embraser par de jeunes nouvelles flammes pleines d'ambitions dévoreuses d'avenir.

La jeunesse d'aujourd'hui a-t-elle le souci de la continuité de la vie ? Sait-elle que son destin est lié à l'investissement qu'elle fera pour la protéger ?

La vie de demain est entre les mains de la jeunesse. Avoir le courage de donner un sens personnel à cette vie est le devoir de chaque jeune.

Lorsqu'il s'agit de sauver une vie, chaque maillon de la chaîne du secours compte. La jeunesse possède toutes les qualités requises afin d'être l'un de ces maillons. Etre sapeur pompier là où nous vivons ; c'est déjà éteindre la première flamme de l'indifférence ; c'est aussi construire l'avenir. »

(Extrait du bulletin municipal de CANNECTANCOURT et édité avec l'accord de Monsieur le Maire que nous remercions)

Le diamètre et l'ancienneté des canalisations ne sont en aucun cas à l'origine de ces ennuis ; il est facile de comprendre, dans le cas particulier, que même un diamètre plus important ne servirait à rien en cas de panne de surpresseur.

Si vous voulez que le technicien de la S.AU.R. intervienne dans les meilleurs délais, appelez directement le 03.44.39.39.31 – 24 heures sur 24 – même le Dimanche et les jours fériés.

Serge HENNON



SECOURS INCENDIE

A fin de répondre aux normes imposées par les réglementations en vigueur concernant la sécurité incendie, la Commune doit obligatoirement disposer d'une réserve d'eau de 120 m3, située de manière à assurer la protection de toutes les habitations, dans un rayon de 400 mètres autour du château d'eau.

Après étude avec le Centre de Secours de RESSONS, la Commune ne disposant pas, en propriété, d'un autre terrain, le Conseil Municipal a décidé que les deux réservoirs de 60 m3 seraient implantés sur la petite place sise à l'angle de la rue de Flandre et de la rue de Boulogne.

La mise en chantier devrait commencer dans quatre à six semaines.

Bien entendu, la place sera remise en l'état dès la fin des travaux.

Serge HENNON



DES ARBRES A CAILLOUX A CONCHY LES POTS

Nous avons remarqué l'embellissement du trottoir devant la boulangerie, constitué par l'étalement de petits cailloux.
En tant que contribuables, nous apprécions de savoir que cet aménagement n'a pas coûté un centime à la Commune.
Ce tour de passe passe est du à Monsieur MAROUZÉ, qui, en taillant les arbres de la DDE entre CONCHY LES POTS et la RN 17, a reçu en échange pour la Commune un tas de graviers.
Domage pour nos trottoirs que cette route bordée d'arbres ne soit pas plus longue !

Philippe RIDOUX

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Malgré le printemps qui tarde à se montrer, il faut songer au fleurissement de la Commune ; aussi, la Commission de l'Environnement s'est réunie le 24 Avril dernier, afin d'étudier les projets pour 1999.

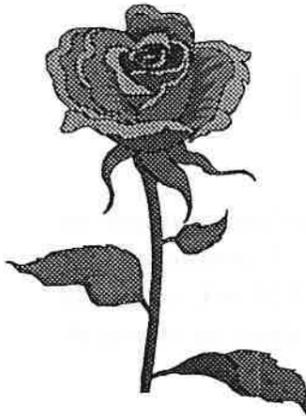
A cette réunion, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres : Madame Monique GRELIN et Madame Laurence COCHEPIN. Au nom du Conseil Municipal, je tiens à les remercier pour leurs participations bénévoles.

Les principaux objectifs pour cette année :

- * Apport de terre et nivellement autour de "La Marlière", puis engazonnement,
- * Création d'un espace paysager (côté droit de l'Eglise),
- * Fleurissement accentué pour la Mairie,
- * Mise en place de bancs au "Jeu d'Arc" et à "La Marlière",
- * Plantation de nombreuses espèces de fleurs dans les différents massifs.

Nos œuvres ajoutées à celles des habitants permettront d'égayer notre village et de le parsemer de taches de couleur le temps d'un été ...

Gérard MAROUZÉ



RENTREE SCOLAIRE 1999/2000

Afin d'organiser au mieux la rentrée scolaire 1999/2000, nous vous rappelons qu'il est nécessaire de venir inscrire vos enfants à la Mairie de votre domicile muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.
Cette inscription en Mairie est obligatoire pour tous les enfants non scolarisés à ce jour.
Cette année, nous avons une ouverture de classe. Cette ouverture concerne une classe maternelle pour accueillir les enfants âgés de 2/3 ans.
Cette nouvelle classe sera située à CANNY-SUR-MATZ dans de nouveaux locaux.

INSCRIPTIONS A PARTIR DU 19 AVRIL AU 22 MAI A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
(Se renseigner sur les jours de permanence)

Les inscriptions à l'école de CANNY-SUR-MATZ se feront dès le passage en Mairie et après contact avec Mme RICHARD au 03.44.43.67.69 (pendant les heures d'école).

(Communication du S.I.R.P. de BOULOGNE-LA-GRASSE, CANNY-SUR-MATZ, CONCHY-LES-POTS et ROYE-SUR-MATZ)



HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE

Le bureau de poste sera ouvert au public du lundi au vendredi de 14 heures 15 à 16 heures 15, ainsi que le samedi matin de 10 heures 30 à 12 heures 15, à compter du 03 mai 1999.

Madame WEPPE assurera la distribution du courrier sur les communes de BOULOGNE-LA-GRASSE et CONCHY-LES-POTS. Elle pourra assurer les opérations postales et financières.

Monsieur WEPPE assurera une permanence deux fois 3 heures par semaine afin d'accueillir les clients financiers ou se rendre à leur domicile.

(Information du 21 avril 1999 du Directeur du Groupement "Les Châteaux" de laPOSTE - bureau de COMPIEGNE - adressée à la Mairie de CONCHY-LES-POTS)